

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° 2022/12/15/02

Objet : Aide au chauffage pour le 2^e semestre 2022

Nombre de membres : 17

- En exercice : 17
- Présents : 09
- Votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à 09 heures 00 minute, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Sentinelle, légalement convoqué par le Président le 28 Septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **M. Éric BLONDIAUX, Maire, Président du C.C.A.S**

Étaient présents : M. BLONDIAUX / Mme DHAUSSY / Mme BRENET / Mme DOLEZ / M. BIRÉE / Mme GABET / Mme MARÉCHAL / Mme MASCHIO / M. DUJARDIN /

Étaient représentés : M. GABET (procuration à Mme GABET)
Mme HÉBERT (procuration à M. DUJARDIN)
M. MEDJAHED (procuration à M. BLONDIAUX)
M. MOREAU (procuration à Mme DHAUSSY)
M. BRENET (procuration à Mme BRENET)

Étaient absents : Mme CAMPHIN / Mme FLAMEY / Mme JOUET

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jean-Marcel PATIN est nommé(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 14
- Contre : 00
- Abstention : 00

EXPOSÉ :

Après avoir entendu par Monsieur le Président la présentation de la liste des ayants-droits pour l'attribution de l'aide au chauffage pour le 2^e semestre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DÉCIDE

- D'attribuer l'aide au chauffage pour le 2^e semestre 2022 :

	2^e semestre 2022
Catégorie Célibataires	10 dossiers
Catégorie Ménages	08 dossiers
TOTAL des dossiers	18 dossiers

Ces aides seront versées fin décembre 2022. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget du C.C.A.S.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Télétransmission en sous-préfecture le :

Publication sur le site communal le :

Signatures :

Le Maire,
Président du C.C.A.S



Le(la) secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink.